

Dossier suivi par :
Sylvie DUMARTIN
Tél. : 01 14 17 38 36
Mél : DG75-L330@insee.fr

Paris, le 27 mars 2013
N° 187/DG75-L330/SD

Objet : Premières orientations des producteurs de statistique publique pour le moyen terme 2014-2018 – Environnement et développement durable

Les orientations de moyen terme de la statistique publique dans les domaines de l'environnement et du développement durable sont, d'une part, très fortement imprimées par les axes de travail du service statistique du ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie et, d'autre part, guidées dans une grande mesure par la mise en œuvre par le service statistique public français du rapport Stiglitz-Sen Fitoussi de 2009. C'est pourquoi on a choisi de présenter la liste ordonnée des thèmes cités par les producteurs (soit l'Insee, le SOeS, et le SSP-Agriculture), et de joindre en annexes d'une part la contribution spécifique du SOeS et d'autre part l'« agenda Stiglitz » mis à jour en février 2013 sur le site Insee.fr.

1 - Thématiques :

1 - 1 Environnement

Refonte du compte de l'environnement : réponse au règlement européen de 2011 par le développement de nouveaux modules.

Mesure de la biodiversité, mobilisation et exploitation de nouvelles informations, notamment dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité.

Risques sanitaires

Approches de l'environnement basées sur les perceptions sociales, en lien avec les préoccupations de développement durable, d'inégalités sociales ou de vulnérabilité aux risques environnementaux.

Questions liant les thématiques environnementales aux préoccupations sociétales : relations entre la santé et la qualité de l'environnement, vulnérabilité de la société aux risques environnementaux (changement climatique notamment).

Evolution des pratiques agricoles : élevage, pratiques agricoles, gestion de la consommation d'eau par les agriculteurs, systèmes économes en intrants.

Productions agricoles de qualité (SIQO dont bio, circuits courts)

Filière forestière, des prestataires de travaux forestiers jusqu'à la fabrication de produits en bois.

Mieux mesurer et comprendre les dynamiques de « consommation » des espaces agricoles et naturels, comme prévu dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010.

Eau : enrichir le suivi temporel de l'état des milieux, améliorer les comparaisons spatiales, évaluer les pressions agricoles sur les masses d'eaux, comme demandé dans la directive cadre sur l'eau.

Déchets, travaux restant à mener sur les déchets générés par les secteurs de la construction et des transports, la problématique du gaspillage alimentaire, et l'économie circulaire.

1 - 2 Energie

Transition énergétique : travaux menés dans le cadre du débat national sur la transition énergétique et la nouvelle stratégie nationale pour la transition écologique (SNTE), en particulier élaboration d'un tableau de bord d'indicateurs.

Mise en place d'un compte satellite de l'énergie et création d'une commission des comptes spécifique.

Performance énergétique des bâtiments (résultats de l'enquête Phebus de 2013).

Ménages en situation dite de « précarité énergétique » (résultats de l'enquête Phebus de 2013).

1 - 3 Transport

Mesure de l'activité du transport ferroviaire, des transports en commun, du transport combiné
Connaissance de la circulation routière, y compris par zone géographique, par grands motifs et par classe de distance.

Connaissance de l'offre de transport : disponibilité d'infrastructures et de services afin de mieux comprendre les capacités de report modal.

1 - 4 Construction / logement

Suivi conjoncturel de la construction : aboutissement des travaux de fiabilisation de Sitadel ; élaboration d'indicateurs statistiques de nombre de logements autorisés ou mis en chantier, y compris estimation des ruptures de série, des surfaces de locaux et la reconstitution de séries longues.

1 - 5 Emploi

Estimation périodique des éco activités.

Observatoire des métiers et emplois de l'économie verte.

1 - 6 Prix / coûts

Mesure des prix dans les domaines du foncier, du logement et de l'énergie.

Estimation et évolution des coûts du logement, du transport, de l'énergie qui pèsent sur les ménages.

1 - 7 Mise en œuvre du rapport Stiglitz – Volet 1 : développements autour du PIB

Voir en annexe 2 l'« agenda Stiglitz » disponible sur Insee.fr dans sa version mise à jour au 18/02/2013.



L'Insee poursuivra ses travaux pour d'élaboration de comptes des ménages par catégorie de ménages. Dans la perspective d'une production régulière de ces comptes, il conviendra d'approfondir les questions méthodologiques soulevées par l'analyse de leurs évolutions.

L'analyse longitudinale des niveaux de vie, qu'ils soient saisis par une mesure monétaire ou par des indicateurs de conditions de vie, sera un axe d'études à privilégier. Elle pourra s'appuyer en premier lieu sur les données collectées depuis 2004 par le panel SRCV (lancé en 2004). La mobilité dans l'échelle des niveaux de vie, la persistance de la pauvreté et ses facteurs feront l'objet d'études qui chercheront, en particulier, à proposer les bons équivalents dynamiques des indicateurs statistiques usuels (le taux de pauvreté, ou les diverses mesures d'inégalité). L'enquête en panel Patrimoine devrait aussi offrir, à partir de sa deuxième vague (2017), d'utiles éclairages sur la dynamique de l'accumulation patrimoniale.

Le projet d'appariement des fichiers exhaustifs localisés sociaux et fiscaux (Filosofi) vise à permettre des évaluations du niveau de vie et en particulier des taux de pauvreté à un niveau communal voire infra communal. Projet largement engagé, il ne s'achèvera pas avant 2015.

1 - 8 Mise en œuvre du rapport Stiglitz – Volet 2 : qualité de vie

Voir en annexe 2 l'« agenda Stiglitz » disponible sur Insee.fr dans sa version mise à jour au 18/02/2013.

L'Insee mettra en place un cadre pérenne de suivi statistique de la qualité de la vie (à l'instar de l'enquête réalisée par internet en 2012, ou des questions intégrées au panel SRCV depuis 2010). Ce cadre comprend aussi la diffusion des résultats collectés : un dispositif de publications régulières en matière de qualité de vie et de présentation des résultats de SRCV sera élaboré.

Des efforts de diffusion se porteront sur la mise à disposition à partir de fin 2014 de résultats détaillés sur les conditions de logement, et plus particulièrement le « mal-logement », à partir de différentes sources (l'enquête Logement 2013, le recensement, etc.).

2 - Outils :

Analyse territoriale :

- données locales enrichies dans le domaine de l'énergie ;
- géolocalisation de SITADEL ;
- géolocalisation des infrastructures de transport recensées par la base permanente d'équipement (BPE) ;
- occupations et usages du sol ;
- localisation des activités agricoles, agroalimentaires, forestières ;
- mesure des niveaux de vie et des prix.

Place et rôle de la statistique vis à vis du développement de l'information disponible (open data, big data, informations localisées).

Faire en sorte que le statisticien soit associé à la construction des fichiers issus des dispositifs administratifs, anticiper les besoins d'analyse et prévoir les éléments permettant d'y répondre.

Développer les méthodologies statistiques :

- enquêtes multimodes ;
- traitement de la confidentialité et du secret ;
- utilisation de données administratives ou de gestion ;
- utilisation de données provenant des réseaux de communications électroniques ;
- données géographiques, cartographie.

Un enjeu principal est de parvenir à utiliser les opportunités technologiques pour produire, à moindre coût, une information statistique qui gagne en qualité, la rapidité de mise à disposition constituant une dimension de cette qualité dont l'importance va croissante.



3 - Contexte européen et international :

Les producteurs de la statistique publique soulignent la nécessité de se positionner comme des forces de proposition pour la mise en place des systèmes statistiques liés aux règlements européens et dans les travaux des autres institutions internationales.

Projets structurants :

- réflexion générale liée à la réforme de la politique agricole commune européenne (2014) ;
- refonte des comptes de l'environnement (réponses sur le modules du nouveau règlement européen : compte Namea air, compte de flux de matières, compte de taxes environnementales, compte de dépense de protection de l'environnement, compte d'éco-activités, compte Namea énergie) ;
- connaissance des investissements en infrastructures de transports, en relation avec les travaux engagés dans le cadre du Forum international des transports de l'OCDE ;
- refonte du panel SILC (SRCV pour la France), envisagée par Eurostat, qui devrait conduire à faire évoluer quelques aspects de l'enquête (questionnement sur les indicateurs sociaux ou les conditions de travail, périodicité de certains indicateurs,...) ;
- participation à la task force lancée par l'OCDE en vue de définir une méthodologie commune pour décomposer le compte des ménages par catégories de ménages ;
- engagement dans les travaux de la commission statistique de l'ONU sur la mesure du progrès en réponse à la résolution 38 de la conférence de RIO (RIO+20).

4 - Enquêtes :

Une enquête sur la structure des exploitations agricoles sera conduite par le SSP en 2016, période qui correspond au cycle des enquêtes inter recensements agricoles.

Plusieurs enquêtes statistiques seront également menées par le SSP pour répondre au besoin de suivi et de calcul d'indicateurs pour l'évaluation des progrès des plans d'action ministériels mis en œuvre à la suite du Grenelle de l'environnement (cycle des enquêtes sur l'utilisation des produits phytosanitaires et sur les pratiques culturales en général pour les grandes cultures, la viticulture, l'arboriculture et les cultures légumières).

Les enquêtes sur les bâtiments d'élevage, qui datent de 2006, pourront être renouvelées et couplées avec des enquêtes sur les pratiques d'élevage, afin notamment d'actualiser et d'affiner la mesure des excédents d'azote, et la production des gaz à effet de serre.

L'enquête Patrimoine sera réalisée à la fin 2014. Elle s'inscrit dans un cadre européen d'enquêtes-ménages sur le patrimoine, élaboré sous l'égide de la Banque centrale européenne. L'objectif est de réaliser une enquête en panel, donc la collecte de 2014 constituera pour la France la première vague, les vagues ultérieures devant être réalisées tous les trois ans.

Un cadre pérenne de mesure statistique de la qualité de la vie sera mis en place, à la suite de l'enquête sur la qualité de la vie de 2011.

L'Insee pourrait, selon les demandes exprimées et les moyens disponibles, renouveler certaines enquêtes thématiques initialisées au début des années 2010, telles l'enquête sur la responsabilité sociétale des entreprises, ou l'enquête sur les chaînes de valeurs mondiales.



Annexe 1 – Contribution du SOeS – Commissariat général au développement durable



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Commissariat général au développement durable

Paris, le 4 février 2013

Service de l'observation et des statistiques

Note

à

Nos réf. : CGDD/SOeS/SM/GT/1301006
Affaire suivie par : Sylvain Moreau
Sylvain.moreau@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 13 00 – Fax : 01 40 81 17 71

Monsieur le Directeur de la méthodologie et de la
coordination statistique et internationale

Objet : éléments du programme moyen terme 2014-2018

Les orientations définies dans le cadre du précédent moyen terme ont été largement structurées par les recommandations du rapport Worms sur l'information statistique sur le logement et la construction, du rapport Bernadet sur l'inventaire des besoins d'information sur les transports et par la prise en compte des engagements du Grenelle de l'environnement, auxquelles il faut ajouter les différentes demandes internationales (notamment sur les aspects "comptes de l'environnement", l'ensemble des travaux relatifs aux indicateurs complémentaires du PIB dont les suites de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, l'extension des statistiques énergétiques et les statistiques pour le suivi du changement climatique).

Si beaucoup de chantiers ont été lancés, il reste encore un certain nombre de travaux à achever lors de ce prochain moyen terme.

Par ailleurs les travaux prévus pour la période 2014-2018 vont être rythmés par les différentes conférences environnementales qui auront lieu à l'automne dans les années qui viennent. L'accent a été mis cette année sur la transition énergétique, la mesure de la biodiversité et les risques sanitaires. Les thèmes envisagés pour la prochaine conférence ont trait à l'eau, aux déchets, à la raréfaction des ressources et à l'économie circulaire. Ces préoccupations donnent d'ores et déjà des orientations fortes pour l'activité du service dans les années qui viennent, auxquelles il faut ajouter les travaux menés dans le cadre du débat national sur la transition énergétique et ceux afférents à la nouvelle stratégie nationale pour la transition écologique (SNTE).



A ce stade de la réflexion, il n'y a pas eu de véritable recueil de besoins des utilisateurs de nos données. Mais des contacts réguliers ont lieu au moment de l'élaboration de nos programmes de travail annuels, lors de la préparation des différents débats menés dans le cadre du ministère ou dans le fonctionnement des différents systèmes d'observation, qui nous permettent d'avoir une vue assez complète des besoins de nos partenaires réguliers. Les demandes qui reviennent régulièrement concernent la mesure de l'emploi, les mesures des prix (notamment sur les aspects logement et énergie) et l'estimation et l'évolution des coûts logement, transports, énergie qui pèsent sur les ménages. Il faut noter aussi une forte demande de données territorialisées et de données en temps réel. Il est néanmoins prévu de mener une concertation avec les directions du ministère et le Conseil général de l'écologie et du développement durable afin de valider et d'enrichir les orientations de moyen terme telles qu'elles peuvent déjà nous apparaître.

Les pistes d'investigation décrites dans cette note pourront donc évoluer dans les mois qui viennent. Certaines sont des réponses à des questions qui nous sont posées depuis plusieurs années, d'autres demanderont à être précisées et confirmées. Enfin il est possible que certaines problématiques n'aient jusqu'ici pas été soulevées et donc ne soient pas traitées dans cette note et qu'elles apparaissent lors des contacts avec les directions opérationnelles du ministère. Néanmoins, un arbitrage sera nécessaire entre toutes ces demandes.

Engagements pris à continuer

Parmi l'ensemble des travaux listés sur les domaines de l'énergie, de l'environnement, du logement et des transports lors du précédent moyen terme, tous ne sont pas achevés et ne le seront pas à l'horizon 2014 :

- l'ensemble des mesures actées dans le cadre des rapports Worms et Bernadet ne sont pas effectives. Un bilan spécifique de l'ensemble des points listés dans ces rapports sera fait dans le cadre de ce moyen terme. On peut d'ores et déjà mentionner que, sur les aspects coûts du foncier, le travail n'a pas vraiment avancé. Les bases notariales qui doivent être une des pièces maîtresses du dispositif présentent toujours les mêmes défauts de complétude, les questions de coûts d'accès à ces bases ne sont toujours pas résolues et l'arrêté du Garde des Sceaux qui doit rendre obligatoire l'alimentation de cette base par les notaires n'est toujours pas passé devant le Conseil d'État.

Sur l'aspect "statistiques de transport", si des avancées significatives ont eu lieu sur les aspects "connaissance des échanges internationaux", "organisation des transports" (avec la mise en place d'un répertoire des entrepôts et d'une enquête sur leur activité), sur le suivi des véhicules routiers (et notamment des émissions de CO2) et sur les données sur le transport ferroviaire avec la publication d'un article de loi, d'un décret et d'un arrêté d'application pour la collecte et la diffusion d'informations en dehors du cadre de la loi de 51, il reste un travail important à mener sur le suivi du transport combiné, la valorisation des statistiques en matière de transport ferroviaire et, plus globalement de transports en commun, ainsi que sur la connaissance de la circulation routière. Pour ce dernier point, les travaux se poursuivront en vue d'une connaissance de la circulation par zone géographique et par grands motifs ou classe de distance. Ils seront conduits dans un premier temps sous forme d'expérimentation avec les collectivités volontaires. Dans un second



temps un portail d'échange pourrait être instauré entre État et collectivités territoriales, afin de recueillir les données de manière plus systématique et sous un format homogène.

- Les travaux autour de la performance énergétique des bâtiments sont en cours, l'enquête Phebus (Performance de l'habitat, équipements, besoins et usages de l'énergie) devrait être sur le terrain courant 2013 et les premiers résultats seront disponibles en fin d'année ou en début d'année 2014. Par ailleurs, cette enquête a aussi pour objectif d'affiner notre connaissance des ménages dits en précarité énergétique. Elle devrait donc permettre d'améliorer les travaux en la matière et avoir des conséquences sur les systèmes d'observation existants (notamment la future base des DPE de l'ADEME).
- Les travaux de refonte menés sur les comptes de l'environnement qui commencent réellement en 2013 vont s'étaler sur plusieurs années et déboucheront vraisemblablement fin 2016. Ces travaux concernent principalement deux aspects :
 - ▲ l'amélioration de la production des comptes de dépense de façon à en sécuriser et optimiser la production;
 - ▲ l'élaboration et la valorisation des réponses sur les modules du nouveau règlement européen dont le service a la charge (compte Namea air ; compte de flux de matières, compte de taxes environnementales, compte de dépenses de protection de l'environnement, compte d'éco-activités, compte Namea énergie).

Ces travaux s'inscrivent également dans la mise en œuvre du système intégré des comptes économiques de l'environnement (SCEE) adopté comme standard statistique officiel par la Commission statistique des Nations-Unies en février 2012.

- L'investissement initial sur les éco-activités a débouché sur le chiffrage périodique de ces secteurs stratégiques, en cohérence avec un travail d'harmonisation communautaire sur les biens et services environnementaux. Le travail s'est élargi, dans le cadre de l'observatoire des métiers et emplois de l'économie verte, à une meilleure connaissance de l'ensemble des impacts, notamment en termes d'emplois, du développement des filières de l'économie verte.
- Enfin les opérations de fiabilisation de Sitadel sont en voie d'achèvement. Les effets de collecte sur le suivi conjoncturel de la construction sont toujours importants. Même si la réorganisation de la production, commencée il y a deux ans, va contribuer à les atténuer sensiblement, il faudra attendre au minimum une année supplémentaire pour les autorisations et bien davantage pour les mises en chantier (privilegiées dans le suivi conjoncturel) dont la collecte est moins impactée par la réorganisation. Un travail de réflexion permettant d'élaborer des indicateurs statistiques du nombre de logements autorisés ou mis en chantier sera lancé en 2013 afin de permettre une publication début 2014. Les travaux statistiques incluront l'estimation des ruptures de séries des surfaces de locaux et la reconstitution des séries longues.



Opérations nouvelles

Pour répondre aux demandes qui nous sont faites sur les aspects emplois et coûts, plusieurs travaux sont d'ores et déjà envisagés et certains commenceront à être mis en oeuvre dès 2013 :

- La mise en œuvre de la SNTE et le suivi des feuilles de route des différentes conférences environnementales se concrétiseront par l'élaboration d'un tableau de bord d'indicateurs. Ceux-ci se répartiront en trois groupes :
 - les indicateurs macroéconomiques,
 - les indicateurs environnementaux,
 - et les indicateurs "extra PIB".

L'accent est mis dans le cadre de cet exercice sur les indicateurs ayant trait à l'emploi et à l'investissement. Sans préjuger du résultat des travaux menés dans le cadre de la SNTE, un travail exploratoire important sera sans doute nécessaire pour mettre au point des estimations avancées de certains indicateurs. Le travail d'investissement sur les indicateurs d'empreinte associés à la demande finale se poursuivra aussi durant toute cette période.

- La mise en place de comptes de l'énergie. Il n'y a pas actuellement de comptes satellites de l'énergie, au-delà des seuls éléments fournis dans le cadre central de la comptabilité nationale. A un moment où le nombre d'opérateurs croît, où les questions autour de l'approvisionnement (ressources, dépendance énergétique, énergies renouvelables, réseaux) et de la consommation d'énergie (prix, compétitivité, précarité, efficacité énergétique, sobriété énergétique) deviennent de plus en plus prégnantes, dans le contexte de préparation d'une nouvelle loi d'orientation, la demande de données de plus en plus détaillées sur ces sujets, et notamment de données monétaires et de données d'emploi et leur confrontation avec les données physiques (offre et demande), militent pour la mise en place d'un compte satellite de l'énergie et la création d'une commission des comptes spécifique. Le travail d'investissement sur ces sujets commencera dès 2013 mais n'aboutira vraisemblablement pas avant fin 2015, voire début 2016. L'année 2013, année du débat national sur la transition énergétique, sera l'année qui permettra de préciser les contours de la demande qui nous est faite, voire d'envisager certains types de réponses, les aspects méthodologiques, organisationnels seront instruits à partir de 2014.
- Une priorité a été mise fin 2012, dans le cadre de la Commission des comptes du logement, sur les travaux permettant d'améliorer notre connaissance des déterminants du coût du foncier. Un groupe de travail de la Commission sera lancé dans le courant 2013 et l'avancement de ses réflexions sera examiné régulièrement lors des réunions de la Commission. Durant la période 2014-2018, l'essentiel des instruments permettant de collecter de l'information sur les prix et les coûts sera refondu, ECLN, ICC. Les modes de collecte et de traitement de ces opérations doivent évoluer pour garantir la qualité des données.
- Enfin un travail important sera mené sur l'offre de transport. Jusqu'ici le SOeS a plutôt travaillé sur la demande de transports (observation des transports de fret et de voyageurs), mais assez peu sur l'offre : disponibilité d'infrastructures et de services. Afin de mieux comprendre les capacités de report modal, et d'essayer d'expliquer



les choix des différents acteurs en termes de transport, une meilleure connaissance de l'offre est indispensable, tant dans les marchandises (connaissance des entrepôts) que des voyageurs (BPE, enquête TCU, étude sur la qualité des transports en commun urbains). Un approfondissement de la connaissance des investissements en infrastructures, en relation avec les travaux engagés au niveau de l'OCDE (Forum international des transports) permettrait également un rapprochement entre investissement et service rendu de manière à mieux connaître le rendement économique de ces investissements.

Sur les aspects environnementaux, outre les chantiers déjà initiés sur les comptes de l'environnement, le travail sur la période 2014-2018 sera largement impacté par le résultat des réflexions autour de la stratégie pour la transition écologique, ainsi que par les points aux ordres du jour des tables rondes des futures conférences environnementales. Néanmoins, parmi les axes d'amélioration du dispositif d'observation actuel qui nous sont demandés par nos partenaires, on peut mentionner :

- l'observation de la biodiversité et son évolution. Le besoin de rassemblement des données existantes, identifié lors des réflexions engagées pour le précédent moyen terme, a trouvé un premier élément de réponse avec la mise en place de l'Observatoire national de la biodiversité. Cet observatoire, qui bénéficie de la contribution active du service statistique du ministère de l'écologie, rassemble et met à disposition des indicateurs sur la biodiversité, ou à défaut ses proxys. De même, le système d'information sur la nature se met en place et améliore l'accès aux données existantes, notamment sur les espèces remarquables ou protégées. Cependant l'observation de la biodiversité ordinaire demeure lacunaire et le suivi de son évolution très difficile à analyser. Par ailleurs, les essais de mise en place d'un indicateur synthétique de la biodiversité à partir de données d'occupation du sol ont échoué. Le SOeS poursuivra, notamment dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité, la mobilisation et l'exploitation de nouvelles informations. Le rassemblement des données physiques disponibles, socle d'une évaluation des services rendus par les écosystèmes, nécessite également une attention croissante. Le SOeS explorera la possibilité de produire un indicateur synthétique de l'évolution des éléments favorables et défavorables à la biodiversité.
- Le travail mené ces dernières années sur les déchets, tiré par les obligations de rapportage européen, a porté ses fruits et l'information disponible est maintenant plus complète et de meilleure qualité. Un travail reste à mener sur les déchets initiés par les secteurs de la construction et des transports. La problématique du gaspillage alimentaire est également prioritaire, que ce soit à l'échelon international (PNUE) ou communautaire (rapportage auprès d'Eurostat en cours de construction) ou national (campagne nationale d'action). Les questions de nos interlocuteurs portent maintenant sur l'économie circulaire, notamment dans quelle mesure l'information existante (statistiques, observations, études) accreditte la réalité (physique, économique) de l'économie circulaire. Le thème de l'économie circulaire, poussé par les enjeux de raréfaction des ressources, devrait être à l'ordre du jour de la prochaine conférence environnementale. La production d'informations synthétiques sur la gestion durable des matières est devenue un chantier prioritaire.



- En s'appuyant sur les avancées du système d'information sur l'eau et sur l'importante expérience acquise, l'exploitation des données sur l'eau devra être poursuivie et approfondie afin d'enrichir le suivi temporel de l'état des milieux, améliorer les comparaisons spatiales et permettre ainsi de mieux appréhender les enjeux en termes de gestion de l'eau.
- Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi avait mis l'accent sur les approches basées sur les perceptions sociales ; ce type de travaux et d'enquêtes mérite une place particulière dans le développement d'informations sur l'environnement, en lien avec les préoccupations de consommation durable, d'inégalités sociales ou de vulnérabilité aux risques environnementaux.
- Enfin, plus globalement, les questions liant les thématiques environnementales aux préoccupations sociétales occuperont à nouveau le premier plan : les relations entre la santé et la qualité de l'environnement, quel impact sur l'emploi du développement d'une économie « verte », quelle vulnérabilité de la société face aux risques environnementaux, notamment ceux accrus par le changement climatique.

La demande de données territorialisées déjà très prégnante lors du précédent moyen terme va s'accroître dans les années qui viennent. Une base d'indicateurs de développement durable territorialisés est d'ores et déjà disponible. Durant la période qui vient les données locales seront enrichies dans le domaine de l'énergie, d'importantes opérations de géolocalisation de SITADEL et de la BPE sur les aspects "infrastructure de transports" seront menées. Les travaux entrepris sur la consommation d'espace à partir des fichiers fonciers (Majic) seront poursuivis. Ces travaux se font en coopération avec la DGALN et l'INSEE et reposent sur la mobilisation du réseau scientifique et technique.

Le prochain moyen terme sera aussi l'occasion de travailler et de moderniser nos modes de collecte. La collecte par internet de nos enquêtes a pris du retard, qu'il faudra combler dans le cadre de ce moyen terme, c'est un des objectifs du projet "refonte d'ECLN " déjà mentionné. De même un effort sera entrepris pour alléger la charge des entreprises répondantes à l'enquête sur le transport routier de marchandises en testant l'extraction de données à partir de leur logiciel de gestion de flotte. Par ailleurs, sur les aspects "déplacement" et "consommation d'énergie", des expérimentations devraient pouvoir être mises en place pour mobiliser de nouvelles sources de données (enregistrement des déplacements par les opérateurs téléphoniques, mobilisation des données transmises par les compteurs intelligents). Enfin des opérations d'amélioration de la qualité des nos opérations déjà initiées ces dernières années seront poursuivies de façon à développer les aspects documentation et métadonnées.



**Le Chef du Service de l'observation
et des statistiques**

Sylvain Moreau

Copie à :

Membres du comité de direction élargi du SOeS
Membres du comité de direction du CGDD



Rapport Stiglitz L'agenda de la statistique publique française

Mise à jour 18/02/2013

Les actions de l'Insee au niveau international

Au niveau européen

- Avec le soutien d'Eurostat, l'Insee contribue à la mise en œuvre européenne du rapport Stiglitz.

Un parrainage (sponsorship européen) copiloté par l'Insee et Eurostat, réunissant quinze pays de l'UE-27, la Suisse, l'OCDE et l'UNECE a été mis en place en mai 2010. Il était chargé de faire des préconisations pour la statistique européenne sur chacune des parties du rapport cohérentes avec d'autres initiatives politiques (Europe 2020, Stratégie de développement durable...). Les actions définies dans le rapport, adopté par l'ESSC en Novembre 2011, font désormais partie intégrante du programme de travail 2012 de la statistique et du projet de programme statistique européen 2013-2017.



Au niveau de l'OCDE

- L'OCDE travaille à la mise en œuvre des recommandations du rapport Stiglitz en coopération avec les pays membres et en particulier la France.

L'Insee participe à la task force internationale lancée en mars 2010 qui conduit en parallèle dans plusieurs pays des travaux de ventilation du compte des ménages par catégories à l'aide de données d'enquêtes sur la base des travaux initiés par l'Insee.

Au niveau de l'ONU

Participation en février 2013 au High Level Forum sur les questions de mise en œuvre de la résolution 38 de RIO+20

La Mise en œuvre du rapport en France

Volet 1 : Développement autour du PIB

Recommandations de la Commission Stiglitz :

- 1) Se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production.
- 2) Prendre en compte la richesse en même temps que les revenus et la consommation.
- 3) Mettre l'accent sur la perspective des ménages.
- 4) Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses.
- 5) Élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes

Les contributions de l'Insee dans un avenir proche :

- Décomposition du compte des ménages relatif à 2011 (revenu, consommation, épargne, patrimoine) selon 5 catégories (niveau de vie, composition, âge, catégorie socio professionnelle et urbain et rural)

A partir de 2014

- Evolution sur 10 ans du pouvoir d'achat des différentes catégories de ménages

A partir de 2014

- Taux d'épargne par type de ménage

Insee référence « Revenu et patrimoine » édition 2013

- Analyse des niveaux de vie au niveau local

A partir de 2015

- L'enquête patrimoine 2009-2010 a été adaptée pour mieux cerner les hauts revenus, le patrimoine professionnel et le capital immatériel

« Patrimoine » Numéro spécial d'Economie et Statistique, 2014

- Refonte enquête Patrimoine pour mieux cerner les hauts patrimoines et les disparités (enquête triennale avec un panel pour cerner l'hétérogénéité des comportements et davantage utilisation de données administratives)



La Mise en œuvre du rapport en France

Volet 2 : Qualité de vie

Recommandations de la Commission Stiglitz :

- 1) Les services statistiques devraient intégrer à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.
- 2) Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de l'état de santé, du niveau d'éducation, des activités personnelles, de la participation à la vie politique, des relations sociales, des conditions environnementales et de l'insécurité.
- 3) Les indicateurs de la qualité de la vie devraient, dans toutes les dimensions qu'ils recouvrent, fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités.
- 4) Des enquêtes devraient être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de la vie, et les informations obtenues devraient être utilisées lors de la définition des politiques publiques.
- 5) Les services statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, et permettre ainsi la construction de différents indices.

Les contributions de l'Insee dans un avenir proche

- Mesure de la qualité de vie et du bien être ressenti :
 - étude des liens entre bien être ressenti et indicateurs de qualité de vie
 - étude sur données de panel pour prendre en compte l'hétérogénéité des comportements
« Satisfaction et qualité de vie » Economie et Statistique 2013
- Caractéristique et trajectoire des sans domiciles fixes *A partir de 2013*
- Bilan sur le mal logement *A partir de 2015*

La Mise en œuvre du rapport en France

Volet 3 : Développement durable et environnement

Recommandations de la Commission Stiglitz :

- 1) L'évaluation de la soutenabilité devrait s'appuyer sur un ensemble d'indicateurs bien défini.
- 2) Les composantes de ce tableau de bord devraient pouvoir être interprétées comme des variations des « stocks » qui conditionnent le bien-être humain.
- 3) Un indice monétaire de soutenabilité a sa place dans un tel tableau de bord mais, en l'état actuel des connaissances, il devrait demeurer principalement axé sur les aspects économiques de la soutenabilité.
- 4) Les aspects environnementaux de la soutenabilité méritent un suivi séparé reposant sur une batterie d'indicateurs physiques sélectionnés avec soin.

Les contributions du SOeS¹ dans un avenir proche

Conformément au règlements européens (notamment 691/2011)

Transmission à Eurostat dès 2013

Module des comptes d'émissions atmosphériques (NAMEA-Air)

Module des comptes de flux de matière à l'échelle de l'économie

Transmission à Eurostat dès 2015 (dérogation)

Module des taxes environnementales par catégorie et activité économique

Transmission à Eurostat dès 2017)

Module des comptes de dépense de protection de l'environnement

Module du secteur des biens et services environnementaux

Module des comptes de flux physique de l'énergie

¹ Service de l'observation économique et statistique du ministère de l'écologie



